



Mairie
d'Éguilles



MAIRIE – Place Gabriel Payeur – EGUILLES 13510

Contactez Marie SCOTTO- D'APOLLONIA au 04.42.92.39.66 secretariat.duby@mairie-eguilles.fr

Espace G. DUBY 60 Av Paul Magallon, 13510 Éguilles

Ouvert de 9h30 à 12h00 du lundi au jeudi

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE

(à déposer au plus tard 45 jours avant la manifestation) (1)

| | |
|--|--|
| ESPACE G.DUBY : 1) Régine DYJAK 2) Hall 3) A.DAUDET 4) C.CLAUDEL 5) R.NOUREEV 6) M.BEJART 7) Classe Salle de Spectacle Espace 1 ^o étage Bureau 1 ^o étage Salle de Danse Ex-Dojo Réunion | |
| Nom, Prénom : Adresse : Tel : Courriel : Agissant en qualité de : Association ou Organisme : Titre de la Manifestation : Demande la mise à disposition de la salle indiquée ci-dessus Le : Qui se déroulera de :h..... àh..... (2) Afin d'organiser : (descriptif de la manifestation) Nombre de participants : Artistes :..... Publics : Joindre obligatoirement une attestation d'assurance à jour pour les risques liés à l'organisation de manifestation, de spectacle. La présence à votre charge d'un <u>Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1)</u> est <u>obligatoire</u> pour toutes les manifestations. Je m'engage à libérer la salle dans l'état où je l'aurai prise. Je déclare avoir pris connaissance de règlement d'utilisation des salles. Je m'engage à le respecter et à respecter les consignes de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - Laisser le libre accès aux issues de secours. - Respecter le nombre de places assises (327 places). - Limiter l'accès à la salle au nombre de personnes prévu ci-dessus. - <u>Libérer les salles avant minuit (cf. fiche horaire).</u> A Éguilles, le Signature précédée de la mention (lu et approuvé) | Prestations Demandées (cocher les mentions utiles) <input type="checkbox"/> Technicien Son et Lumière Environ 200€ brut : cotisations sociales incluses pour 4h service (déclaration GUSO) <input type="checkbox"/> Sonorisation (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Eclairage scène (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Courant force P17/63 & P17/32 <input type="checkbox"/> Scène <input type="checkbox"/> Ecran cinéma <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Tables rondes :..../20 <input type="checkbox"/> Tables rectangulaires :..../55 <input type="checkbox"/> Chaises rouges :..../157 <input type="checkbox"/> Chaises coques :..../175 <input type="checkbox"/> Gradins 327 places <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Eclairage hall <input type="checkbox"/> Eclairage salle de spectacle ½ ou 2/2 <input type="checkbox"/> Nettoyage après manifestation (3) (4) En cas de dégradation et de salissures, le ménage sera facturé <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) |
| Réponse du service de réservation Demande acceptée : Demande rejetée : (Motif) Éguilles, le L' élu Responsable : Pour les manifestations concernant les salles du 1^o étage, demander le code de la grille, venir chercher la clé, à l'Espace G. DUBY avant 12h du lundi au jeudi. | (Réservé au service) TARIF : Location & Prestations TOTAL : A régler intégralement, dès confirmation de la réservation, par chèque à l'ordre du : REGIE REC SERVICE ANIMATION ET CULTURE. |
| En cas d'urgence, utilisez le téléphone rouge. Les réservations ne seront considérées effectives qu'après réception de la confirmation par l' élu responsable. (5) | N° de la quittance / Régie : Date : |

1°- Les demandes formulées hors délai ne pourront être instruites.

2°- L'heure limite (avant minuit) devra être impérativement respectée.

3°- L'utilisateur qui ne sollicite pas la prestation nettoyage après la manifestation s'engage à laisser la salle propre.

4°- L'utilisateur qui bénéficie de la gratuité de la salle devra assurer le nettoyage de la salle.

5°- La Mairie se réserve le droit d'annuler à son profit toute réservation dans un délai de 7 jours avant la date prévue

Horaires de l'Espace G. Duby

Pour toutes les manifestations dans la salle Régine DYJAK

En semaine du lundi au jeudi en Matinée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h
- Libérer la salle impérativement avant 18h

En week-end du vendredi au samedi en Soirée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h ou de 14h à 17h
- Représentation à 19h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise ou à 20h maximum pour une manifestation n'excédant pas plus de 2h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 24h

Le dimanche et jour férié en Matinée

- Installation dès 9h
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 20h

Grille Tarifaire des réservations de l'Espace G. DUBY Décision du Conseil Municipal de vendredi 31 octobre 2008

| | Du lundi au jeudi | | Vendredi - Samedi - Dimanche et jours Fériés | | Suppléments pour Horaires de nuit |
|---|--|---|--|---|---|
| | ½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00 | Journée Complète De 8h30 à 18h00 | ½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00 | Journée Complète De 8h30 à 18h00 | |
| Salle de Spectacle Régine Dyjak | 100,00 € | 300,00 € | 500,00 € | 1 000,00 € | 600,00 € |
| Hall Rdc | 30,00 € | 50,00 € | Non loué | Non loué | Non loué |
| Salle de réunion 1 ^{er} étage | 50,00 € | 100,00 € | 100,00 € | 200,00 € | Non loué |

A régler intégralement dès confirmation de la réservation
Par chèque à l'ordre : REC SERVICE ANIMATION ET CULTURE
Auprès de Marie SCOTTO - D'APOLLONIA